



ACNUSA

AUTORITÉ DE CONTRÔLE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES

RAPPORT  
SUR LES  
COMPTES  
2019



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SOMMAIRE

<b>DOTATION 2019</b>	<b>3</b>
<b>LES DÉPENSES DU PERSONNEL</b>	<b>3</b>
<b>LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4</b>
I. Fonctionnement général	4
II. Systèmes d'information et de communication	4
III. Formations et colloques	4
IV. Frais de justice	5
V. Frais de déplacement	5
VI. Dépenses de documentation et communication	5
VII. Dépenses d'expertise et études	6
VIII. Dépenses prises en charge par le ministère de la Transition écologique et solidaire	6
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2019</b>	<b>6</b>

## PRÉSENTATION

### LE BUDGET DE L'ACNUSA EST INSCRIT AU PROGRAMME 217 : CONDUITE ET PILOTAGES DES POLITIQUES DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA MOBILITÉ DURABLES.

Les dépenses du personnel constituent la part essentielle (près de 72%) du budget de l'Autorité.

L'augmentation de 20% par rapport à l'année 2018 (1 123 255 € en 2018) s'explique par la nécessité de prendre des dispositions indispensables pour assurer la continuité du service lors de cessations d'activités (2 agents en 2019).

#### S'AGISSANT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'AUTORITÉ, L'ANNÉE 2019 AURA ÉTÉ MARQUÉE PAR :

- un effort important en matière d'outils numériques (télé-procédure ACNUSA et site internet), avec un abondement en AE de 100 000 € supplémentaires ;
- un accroissement des dépenses en expertises et études ;
- une augmentation des frais de fonctionnement général liée aux gratifications de 4 stagiaires accueillis en 2019 ;
- le poste communication aura connu une croissance de 16 % due principalement à la manifestation des 20 ans de l'autorité.

# DOTATION 2019

**1 940 260 €**

**C'EST LE BUDGET GLOBAL DE L'AUTORITÉ POUR 2019**

		Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
Personnel	dotation initiale	1 400 000,00	1 400 000,00
Fonctionnement	dotation initiale	540 260,00	540 260,00
	Crédits supplémentaires	100 000,00	-
	dotation au 31,12,2019	640 260,00	540 260,00
<b>TOTAL</b>		<b>2 040 260,00</b>	<b>1 940 260,00</b>

Dans le cadre de la loi organique sur les lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2001, l'ensemble des dépenses de l'État fait l'objet d'une double autorisation parlementaire, les autorisations d'engagement et les crédits de paiement.

Les **autorisations d'engagement** (AE) constituent l'enveloppe budgétaire dédiée aux dépenses pouvant être engagées. Elles sont consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'État. Les autorisations d'engagement peuvent concerner des projets ainsi sur plusieurs années dont la réalisation et le paiement peuvent être échelonnés sur plusieurs exercices.

Les **crédits de paiement** (CP) représentent l'enveloppe budgétaire dédiée aux dépenses pouvant être payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement.

Pour l'année 2019, les dépenses de fonctionnement de l'Autorité ont bénéficié d'un abondement supplémentaire de crédits d'engagement de 100 000 € afin de pouvoir engager les prestations liées au développement de nos supports informatiques (Télé-procédure ACNUSA et site internet) et l'organisation de la manifestation marquant les 20 ans de l'Autorité.

## LES DÉPENSES DU PERSONNEL

Rémunération du président et des agents	Indemnités des membres	Apprentis	Agents en intérim ou renforcement temporaire	TOTAL
1 252 627,00	70 524,00	15 038,00	10 928,00	1 349 117,00
92,85%	5,23%	1,11%	0,81%	-

La partie essentielle des dépenses (92,85%) est constituée par les crédits de rémunération (président et agents de l'équipe permanente de l'Autorité). Courant du second semestre 2019, l'Autorité a recruté 4 apprentis au niveau de chacun des pôles constituant l'ACNUSA (pôle administratif et communication, pôle juridique, pôle bruit, pôle air et milieux).

# LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SE SONT ÉLEVÉES RESPECTIVEMENT À **640 259 €** EN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET **510 132 €** EN CRÉDITS DE PAIEMENT

## I. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

	AE	CP
Fonctionnement divers (téléphonie mobile - fournitures de bureau - affranchissements)	18 090,00	17 456,00
Restauration	28 335,00	25 780,00
Achats en régie	3 675,00	3 675,00
Indemnités stagiaires	12 431,00	12 431,00
<b>TOTAL</b>	<b>62 531,00</b>	<b>59 342,00</b>

Prestataires mobilisés (liste non exhaustive) : Elior, La Poste, SFR...

## II. SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

	AE	CP
Achats	1 974,00	1 974,00
Prestations logicielles	48 540,00	24 450,00
Site internet	34 310,00	24 806,00
Maintenance hébergement	54 161,00	54 161,00
<b>TOTAL</b>	<b>138 985,00</b>	<b>105 391,00</b>

**Prestataires mobilisés sur le poste systèmes d'information et communication :**

Pulpstation (engagement important lié à l'installation du logiciel pôle juridique via «Téléprocédure ACNUSA», développement du site internet actuel, conception du nouveau logo, maintenance et hébergement du logiciel amendes), ESRI (maintenance et 2 licences supplémentaires pour le logiciel ArcGIS), Dilitrust (Portail sécurisé), Bi (maintenance du réseau).

## III. FORMATIONS ET COLLOQUES

**Prestataires mobilisés sur le poste formation et colloques :**

5 agents ont suivi une formation en 2019 à hauteur de 49 jours. Les dépenses engendrées feront l'objet d'un paiement en 2020.

Pour l'événement des 20 ans de l'Autorité, l'intégralité des prestations engagées représente 3,41% des dépenses de fonctionnement. 30% ont pu être mis en paiement sur l'année 2019.

Wala studio-graphique (conception des livret bilan et logo), DILA (impression programme et biographies), Cheissoux (modérateur), Elan film (prises photo et vidéo), Autours des saveurs et Dupont restauration (frais réception cocktail).

L'arrivée tardive de la convention de formation linguistique ne nous a pas permis de l'engager sur cette année. Elle le sera en 2020.

## IV. FRAIS DE JUSTICE

	AE	CP
Avocats	86 570,00	45 770,00
Contentieux	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>86 570,00</b>	<b>45 770,00</b>

### Prestataires mobilisés sur le poste frais de justice :

Les frais de justices représentent pour l'année 2019 une dépense d'autorisations d'engagement de 86 570 € couvrant l'année 2019 et une partie de l'année 2020.

Les dépenses effectives d'un montant de 45 770 € sont en nette diminution par rapport à l'année 2018 (85 636 €).

Prestataire mobilisé : Cabinet d'avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation (Lyon-Caen & Thiriez).

## V. FRAIS DE DÉPLACEMENT

	AE	CP
Membres	31 454,00	31 454,00
Président et agents	1 245,00	1 245,00
<b>TOTAL</b>	<b>32 699,00</b>	<b>32 699,00</b>

### Prestataires mobilisés sur le poste frais de déplacement :

Les frais de déplacement se sont élevés à 32 699 €. Ils se répartissent entre l'agence de voyages pour 18 373 € et les remboursements directs aux agents et membres pour avances de frais à hauteur de 14 326 €.

Prestataire mobilisé : Globeo voyage.

## VI. DÉPENSES DE DOCUMENTATION ET COMMUNICATION

	AE	CP
Rapport annuel 2019	13 835,00	13 835,00
20 ans ACNUSA	21 837,00	6 768,00
Conseil en communication	122 988,00	100 189,00
Divers	4 859,00	3 487,00
<b>TOTAL</b>	<b>163 519,00</b>	<b>124 279,00</b>

### Prestataires mobilisés sur le poste documentation et communication :

Le poste communication représente environ 19% des dépenses de fonctionnement.

Grayling (assistance pour les relations institutionnelles), Amel Issa (refonte de stratégie de communication et systèmes d'information).

Le poste rapport annuel et divers représentent 3% des frais de fonctionnement. Le poste divers regroupant les divers abonnements aux revues Dalloz, Aéroport, Journal de l'équipement, trombinoscope, Argus press.

Pour l'événement des 20 ans de l'Autorité, l'intégralité des prestations engagées représente 3,41% des dépenses de fonctionnement. 30% ont pu être mis en paiement sur l'année 2019.

Wala studio-graphique (conception des livrets, bilans et logos), DILA (impression programme et biographies), Denis Cheissoux (modérateur), Elan film (prises photo et vidéo), Autours des saveurs et Dupont restauration (frais réception cocktail).

## VII. DÉPENSES D'EXPERTISES ET ÉTUDES

	AE	CP
Etudes	155 956,00	142 651,00
<b>TOTAL</b>	<b>155 956,00</b>	<b>142 651,00</b>

### Prestataires mobilisés sur le poste Expertises et études :

1<sup>er</sup> poste de dépenses, les dépenses inhérentes aux études représentent en 2019 24 % des dépenses engagées et 28 % des dépenses réalisées.

IFSTTAR (programme de recherche national DEBATS), Thomas COLIN (prestation mission en géométrie), CITEPA (estimation polluant gaz effet de serre), Régis GUYOT (Etude juridique - créneaux nuits CDG / Comité de pilotage CDG), Université CERGY PONTOISE (Etude mobilité).

## VIII. DÉPENSES PRISES EN CHARGE PAR LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Parmi les dépenses de l'Autorité, certaines sont directement supportées par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Il s'agit des dépenses liées aux coûts d'occupation des locaux au 244 boulevard Saint Germain à Paris.

Les postes concernés regroupent le loyer budgétaire, les charges fiscales, les fluides, la maintenance des équipements techniques, l'entretien courant du bâtiment, le nettoyage, la sécurité incendie-secours, la sûreté-accueil, la maintenance lourde du bâtiment, la téléphonie fixe et la reprographie.

En 2018, les coûts ont été évalués à 264 356 €.

Les chiffres pour l'année 2019 seront communiqués par le Secrétariat général du MTES / MCTRCT dans le courant de l'année 2020.

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

